

BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales
sur site Internet : www.sante.cgt.fr
E-mail : com@sante.cgt.fr

NUMÉRO **2020/16**
Luniv 12 octobre 2020



SOMMAIRE

- ✓ Appel du 9^{ème} congrès de l'UFAS p.2
- ✓ Appel du 6^{ème} congrès de l'UFSP p.3
- ✓ Campagne "Embauchez, formez, on est épuisé.e.s" p.4

UN APRÈS-CONGRÈS ARMÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES SYNDICATS ET SYNDIQUÉ.E.S.

Tout d'abord un grand merci à l'ensemble des territoires et des délégué.e.s pour la confiance qu'ils ont témoignée pour les 3 années à venir.

Un grand merci à l'ensemble des membres sortants et aux personnels techniques qui, comme à chaque fois, ont fourni un travail de qualité.

Les exécutifs ont la responsabilité de mettre en œuvre les feuilles de route élaborées pendant les congrès et d'impulser un travail collectif avec les autres Unions Fédérales (l'UFR sur la continuité syndicale, l'UFMICT sur la transversalité) en lien avec la Fédération et ses différents secteurs (revendicatif, LDAJ, communication...)

L'UFAS et **l'UFSP**, un outil pour appréhender au mieux les enjeux sociaux et économiques auxquels sont confrontés les salarié.e.s.

L'UFAS et **l'UFSP** restent vigilantes contre toutes les attaques gouvernementales et le patronat.

L'UFAS et **l'UFSP** organisées pour développer et faire converger les luttes.

N° 2020/16 - Lundi 12 octobre 2020

**Fédération Santé
Action Sociale**

**263, rue de Paris - case 538 -
93515 Montreuil CEDEX**

Directrice de Publication :
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0924 § 06 134



APPEL DU 9^{ÈME} CONGRÈS DE L'UFAS QUI S'EST TENU DU 5 AU 9 OCTOBRE 2020

Les politiques d'austérité capitalistes s'abattent sur notre secteur de l'action sociale et médico-sociale publique et privée, depuis de trop nombreuses années. Elles se traduisent chaque jour un peu plus par des réflexes gestionnaires qui remettent en cause le sens même de nos accompagnements et de nos missions, précarisant encore plus les publics.

Ces orientations politiques sabordent les conditions de travail et paupérisent les salarié.e.s de notre champ.

À travers une volonté affichée de mettre « l'usager au cœur des dispositifs » se cache une baisse continue de nos moyens et une volonté de reporter la responsabilité de sa situation sur la personne accompagnée en faisant abstraction du contexte social.

Pourtant, c'est bien des choix politiques qui entraînent les réductions de places, les suppressions de postes et la déqualification des professionnel.l.e.s, comme ils détruisent les bassins d'emplois.

Dans ces conditions, les personnels du secteur social et médico-social ont toujours plus le sentiment d'être abandonnés par les pouvoirs publics. Alors que l'argent ruisselle par milliards pour les patrons et les actionnaires, sans aucune contrepartie, les professionnel.l.e.s de santé ont reçu des miettes. Les travailleuse.s du social et médico-social les attendent encore.

La CGT n'a pas quitté les négociations du SÉGUR, mais a refusé de signer un accord qui détruit les conditions de travail et qui bien loin au niveau salarial de répondre à nos revendications, exclue les salarié.e.s de notre secteur.

Au-delà des politiques d'austérité du secteur, les professionnel.le.s et usager.ère.s sont confronté.e.s à la libération des discours racistes dans l'espace public. Nous dénonçons la discrimination croissante à l'encontre des Mineurs Isolés Etrangers accompagnés dans des conditions indignes. Elle n'est que le reflet du racisme d'Etat !

Cette politique de la haine trouve son terreau dans le repli sur soi et la précarité qui condamne l'individu aux plus bas instincts.

Il est plus facile de stigmatiser l'étranger que d'attaquer les politiques en faveur des plus riches, dont les médias en sont les fidèles colporteurs.

Pour répondre à ces attaques, la défense de l'emploi et de salaires décents doit garantir les recettes de notre Sécurité Sociale. C'est à cette condition que nous pourrions assurer le financement solidaire de l'Action Sociale et Médico-sociale.

En conséquence, le Congrès de l'Union Fédérale de l'Action Sociale appelle tous et toutes les salarié.e.s et agents du Social et Médico-social public et privée à se mobiliser dans la grève le 15 octobre pour :

- ➔ La défense de nos métiers et des qualifications
- ➔ La revalorisation des salaires
- ➔ L'allocation des moyens à la hauteur des besoins
- ➔ L'emploi et des embauches immédiates
- ➔ L'amélioration des conditions de travail
- ➔ La construction d'un grand service public du social et médico-social
- ➔ ...

Le congrès appelle également à faire converger nos luttes le 17 octobre dans la marche pour l'Emploi et la Dignité à Paris !

Par ces appels, le Congrès engage l'Union Fédérale de l'Action Sociale à construire en lien avec l'ensemble des syndicats une mobilisation dans l'Action Sociale et Médico-sociale avant la fin de l'année, point de départ de la dynamique de luttes qu'il est nécessaire d'enclencher dans notre secteur.



APPEL DU 6^{ÈME} CONGRÈS DE L'UFSP QUI S'EST TENU DU 5 AU 9 OCTOBRE 2020

Les 58 délégué.e.s de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT réuni.e.s à leur 6^{ème} congrès du 5 au 9 Octobre 2020 à l'Île de Ré ont débattu des réformes économiques et sociales de ces dernières années : loi Rebsamen, loi El-Khomri, ordonnances Macron, réforme des régimes de retraites, mouvement des gilets jaunes...

Dans le secteur de la santé, public et privé, les mobilisations n'ont pas cessé depuis 2018 : grèves massives dans les EHPAD, les luttes dans les cliniques, les mouvements dans les urgences hospitalières... En 2020, la crise sanitaire Covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation pourtant déjà dramatique dans la santé, le gouvernement Macron se montrant incapable d'être à la hauteur de la situation sanitaire (manque de masques, de matériel, de médicaments...).

Face à la contestation sociale, le ministre de la Santé Olivier VERAN a proposé un Ségur national de la Santé qui a été rejeté par la Fédération de la CGT Santé et Action Sociale. Des négociations de transpositions dans les branches du secteur de la santé privée à but lucratif et non lucratif sont actuellement en cours. Elles prévoient : une indemnité mensuelle de 183 € nets dans le secteur associatif et 160 € nets dans le secteur marchand. Une fois de plus, pas un centime ne sortira des poches des actionnaires ni des fonds propres du secteur associatif.

Après les grands discours du gouvernement sur les « premièr.e.s de corvée », des dizaines de milliers de salarié.e.s du médico-social public et privé, les sous-traitants, les secrétaires médicales, les assistantes dentaires, les aides à domicile... sont d'ores et déjà exclu.e.s de ce dispositif. D'ailleurs, de nombreux et nombreuses salarié.e.s se mobilisent pour dénoncer cette injustice.

En parallèle, les dégradations de nos conditions de travail, les fermetures de lits et les suppressions de postes continuent.

Les propositions du gouvernement sont loin de satisfaire les salarié.e.s du secteur.

L'Union Fédérale de la Santé Privée C.G.T exige pour tout le secteur de la santé, du social et du médico-social :

- Un grand service public de santé universel
- La création de centaines de milliers de postes dans la santé
- L'arrêt des politiques austéritaires dans la santé
- 375 € bruts mensuels d'augmentation de salaire pour tou.te.s (300 € nets minimum)
- Le remplacement systématique à 100 % de toutes les absences



L'UFSP CGT appelle donc à se joindre à la journée nationale d'action du 15 octobre 2020 et à celle du 17 octobre 2020 pour la marche de l'emploi et de la dignité et à poursuivre les luttes jusqu'à satisfaction de nos revendications.

Le congrès a réélu Dominique CHAVE comme secrétaire général qui s'est entouré de 8 camarades pour son bureau composé de

5 femmes et 4 hommes :

- Valérie GALAUD : SG adjointe en charge des cliniques et hôpitaux privés, CCU FHP 2002,
- Véronique HALABI,
- Sandrine OSSART,
- Leila CROCHET : SG adjointe en charge du secteur associatif, CCN 51,
- Carine PAILLAU : SG adjointe, en charge du secteur libéral,
- Guylain CABANTOUS,
- Guillaume GOBET,
- Albert PAPADACCI : SG adjoint, en charge des EHPAD privés, Annexe Synerpa.



Si nous comparons les salaires de notre champ professionnel avec ceux des autres pays de l'OCDE, la France est très mal classée. Mais si nous comparons les ratios personnels/patients, nous sommes également très mal lotis. Le Ségur de la santé n'a rien réglé et a laissé de côté de nombreux secteurs de notre champ professionnel.

C'est pourquoi lors de la dernière commission exécutive fédérale, il a été décidé de lancer une campagne pour exiger des embauches dans le public, le privé, la santé, le médico-social et le social organisée dans un calendrier d'octobre 2020 à mars 2021.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous renvoyer le questionnaire ci-joint avant le 30 novembre 2020 afin de pouvoir affiner les besoins en personnels (où ? quoi ?...). L'analyse des résultats sera effectuée au mois de décembre.

Puis une campagne sera organisée sur le premier trimestre 2021 afin de porter nos exigences en termes d'effectifs et de formation dans chaque territoire, au moment des élections régionales (A noter que les Conseils Régionaux ont des compétences importantes en matière de formation paramédicales et médicales).

IL FAUT ARMER LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE : D'URGENCE DES LITS ET DES EMPLOIS !



A ce moment là, des outils seront mis à disposition des syndicats pour porter avec détermination nos exigences et mener au mieux cette bataille décisive.

Vous trouverez ci-joint :

- » le compte-rendu du groupe de travail "Politique de santé/ Protection sociale".
- » un questionnaire spécifique sur les EHPAD avait été envoyé aux syndicats dans le cadre des conséquences sur le COVID. Ces campagnes sont complémentaires. N'hésitez pas à compléter également ce questionnaire "Le manque de moyens, face au virus, fait mal aux EHPAD !



Pour retrouver l'article sur le site de la Fédération (<http://www.sante.cgt.fr/Questionnaire-federal-emplois-et-effectifs>), scanner le QR code ci-contre.